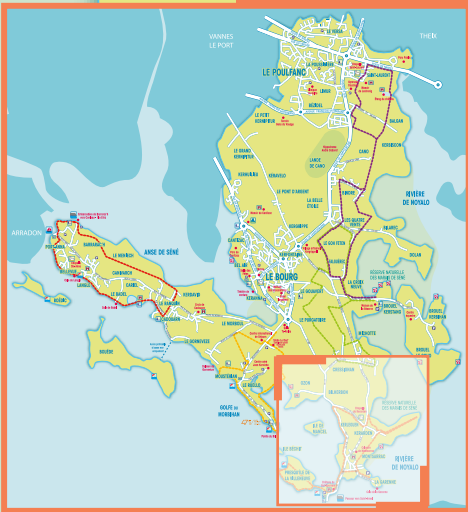




Sentiers  
SINAGOTS

CIRCUIT DU  
PASSAGE

LÉGENDE

- 1 — Circuit et étapes
- ★ Lieu expliqué à l'intérieur du dépliant
- Église, chapelle
- Table pique-nique
- Monument remarquable
- Plage
- Embarcadere
- P Parking

Sentier patrimonial  
«Entre villages  
et marais»  
11 pupitres  
à découvrir !

A DÉCOUVRIR AUSSI :

- Circuit de la Pointe du Bill
- Circuit des Voiles Rouges
- Circuit Entre Bocage et Marais
- Circuit Le Bourg et ses rivages
- Circuit Chemins creux et Villages



LA GARENNE  
MONTSARRAC  
KERARDEN  
LE PASSAGE  
LA GARENNE

PIÉTONS  
2H30

n°3



9,24 km

# CIRCUIT DU PASSAGE

PIÉTONS  
2H30  
9,24 km



DÉPART/ARRIVÉE : PARKING DE LA GARENNE

1 0 km Prenez le sentier au fond du parking. Il longe le rivage jusqu'à la cale de la Garenne.

## ★ La rivière de Noyal

*La rivière de Noyal est l'une des nombreuses rias bretonnes qui s'écoule vers la mer. Jusqu'à 300 mètres de large à certains endroits, elle sépare la presqu'île de Séné et ses marais de la presqu'île de Rhuys.*

De retour vers le parking, remontez par la route vers le [VILLAGE DE MONTSARRAC](#).

2 0,98 km Passez le premier carrefour en allant tout droit. Au second, prenez à droite le chemin de la Fontaine Vat.

3 1,16 km Sur le chemin, à une intersection, vous trouverez le [PUITS TERDEN HENT](#). Prenez à droite.

4 1,5 km Vous arrivez sur une petite place, prenez à droite.

5 1,6 km Vous arrivez cette fois sur la place du [VILLAGE DE KERARDEN](#). Prenez à droite le chemin du Solong. Retrouvez quelques mètres plus bas un chemin d'exploitation.

6 1,83 km Au petit carrefour, prenez à droite.

7 2,13 km Ce chemin sans issue vous emmène à Pen Aval où vous pouvez admirer le panorama sur les marais

★ **À gauche, la Réserve Naturelle des Marais de Séné.** Les plus grands marais salants du Golfe du Morbihan ont été créés en 1720 sur la commune de Séné. Aujourd'hui les marais de Séné constituent l'une des plus vastes réserves naturelles ornithologiques de Bretagne.

Le périmètre de la Réserve est protégé. Faites demi-tour pour revenir au point 5. De retour sur la place du village, prenez à droite.

8 2,78 km Non loin, vous trouvez un chemin en contrebas sur votre droite.

9 3,18 km Le sentier débouche sur la route du Prato. Prenez à gauche.

10 3,28 km Au carrefour de la chapelle de Kerarden, tournez à droite sur la route de Kerleguen et continuez votre chemin en direction de Bilherbon.

## ★ La Chapelle de Kerarden

*Construite en 1846 et de forme rectangulaire, en moellons recouverts d'un enduit, elle fut dédiée à la Vierge sous le vocable de Notre-Dame du Bon Voyage. Chaque année au mois d'août, un pardon y est organisé.*

11 4,06 km Vous débouchez sur la rue du Beg Du. Prenez à gauche.

## ★ L'anse de Mancel

*A partir des années 1830 et jusqu'à la tempête dévastatrice du 14 mars 1937, cette immense vasière de 66 hectares a été transformée en polder pour l'élevage de prés salés. Aujourd'hui, la mer y a repris ses droits.*

12 5,16 km Vous arrivez au [CALVAIRE DE MONTSARRAC](#), qui mesure 3,5 m de haut. Prenez à droite la route du Passage.

13 5,54 km En bas de la route, sur votre droite le [CHÂTEAU DE BOT SPERNEN](#) (1850), dit « buisson fleuri ».

## ★ « Le Petit Passeur »

*Depuis 1994, cette barge assure à la belle saison la liaison entre le passage de Saint-Armel et la pointe de Montsarrac. Ces 200 mètres d'eau traversés en seulement 3 minutes évitent 25 km par la route ! + d'infos sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh)*

## ★ Le Passage de Saint-Armel

*Le « Passage » rassemble à lui seul beaucoup d'éléments de l'histoire locale, comme le transport de marchandises et de passagers, pendant des siècles, entre Vannes et Sarzeau, ou encore l'économie du sel de chaque côté de la rivière de Noyal.*

14 5,58 km Prenez à droite (parking). Vous arrivez à une première plage. Traversez-la par le passage d'une digue.

15 6,24 km Faites le tour de la presqu'île. Empruntez en face de vous le chemin piétonnier longeant un bois. À droite, découvrez des prés salés et à gauche, des plantations de conifères importantes.

## ★ À droite, la Ferme de la Villeneuve

*Construite entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, cette ancienne ferme à la cour carrée servait à exploiter les prés salés de l'anse de Mancel, lorsque celle-ci était asséchée par une digue. Elle a cessé toute activité agricole lorsque la digue a cédé, pour la seconde fois, lors d'une terrible tempête le 14 mars 1937.*

Allez jusqu'à la pointe de la Villeneuve, s'y trouve une deuxième plage. Tout près, sur la droite, [L'ÎLE BECHIT](#).

Prenez à gauche le sentier, entre ajoncs et prunelliers. Revenez par le sentier côtier.

Traversez à nouveau la digue puis le parking (retour au point 14). Prenez à gauche pour remonter vers le [CHÂTEAU DE BOT SPERNEN](#).

16 8,55 km Un peu plus haut que le château, prenez le sentier sur votre droite.

17 8,94 km Vous arrivez en bas du village de Montsarrac. Prenez à droite.

18 9,24 km Vous retrouvez le parking de la Garenne.



Mairie de Séné  
Place de la Fraternité - 56860 SÉNÉ  
Tél. 02 97 66 90 62  
[contact@sene.bzh](mailto:contact@sene.bzh)  
[www.sene.bzh](http://www.sene.bzh)